



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical*



CHANT

Division moyenne

Texte coordonné

Avril 2012

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

COMPETENCES SOUHAITEES

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

PROGRAMME D'EXAMEN de fin de cycle

Épreuve technique :

- 1 vocalise ou 1 œuvre à caractère technique
- 1 Lied / 1 mélodie
- 1 air précédé d'un récitatif ou 1 air et 1 récitatif
- 1 œuvre au choix

Les œuvres doivent être d'époques différentes et en deux langues au moins

Épreuve publique :

- 5 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie

Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents - dont au moins une du 20^e ou 21^e siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert